

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 15 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Chambérat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Stéphane ABRANOWITCH.

Date de convocation : 7 avril 2026

Délégués en exercice : 31

Délégués présents : 25

Etaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., RONDIER J., ARROYO O., CHEMINET JL, GOMES I., LECLERC C., CHARRET T., PIERREL D., ABRANOWITCH S., SUREAU D., DUMONT S., JACQUET N., CHABROL JE., VINCENT V., PENAUD JP., NAQUET C., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., EMERY PROVOST N., CALARD JL, LOURY S., LAMY R., FERRANDON G., RONDEAUX P., ADAMKIEWICZ JP, PALLIOT JM

Délégués excusés : DE MOURGUES A. (pouvoir à J. COULANJON), PUC F. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), DESMARETZ J., (pouvoir à PIERREL D.), PLA P.

Désignation des délégués au CNAS

Le Conseil Communautaire doit nommer un délégué élu représentant la Communauté de Communes du Pays d'Huriel au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.).

Le Président propose de désigner :

- Mme Valérie VINCENT, pour le délégué élu
- Mme Sandrine THOMAS, pour le délégué agent

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, valide à l'unanimité ces propositions.

Pour copie conforme,
Huriel, le 17 avril 2026
Le Président,
Stéphane ABRANOWITCH

